

## Rapport annuel 2020-2021

---

L'année scolaire 2020-2021 a été bien particulière - davantage encore que la précédente. Ce document résume les principales activités du conseil d'établissement de l'École du Campanile au cours de cette année.

### Le conseil d'établissement en bref

La *Loi sur l'instruction publique* stipule que « toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves ». Ainsi, le CE adopte ou approuve divers documents et décisions de l'école en considérant l'intérêt de l'ensemble des élèves. Le CE peut aussi faire part de ses commentaires et de ses propositions sur certains documents du centre de services scolaire.

En 2020-2021, le CE de l'École du Campanile était composé de cinq représentantes et représentants des parents (et d'un représentant substitut), d'une représentante de la communauté, de deux représentantes du personnel enseignant, de trois représentants du personnel non enseignant et de la directrice. La liste des membres du CE 2020-2021 figure en annexe.

### Éléments marquants

#### Des rencontres à distance

Le CE s'est rencontré en visioconférence toute l'année, sauf à l'occasion de la dernière rencontre, en juin; cette dernière s'est tenue dans le gymnase. Le CE a respecté les consignes sanitaires en vigueur à cette occasion. Même si la visioconférence n'est pas la manière idéale pour créer une chimie entre les membres, les rencontres du CE ont été empreintes d'ouverture, de convivialité et de respect, comme à l'habitude.

#### La COVID-19 à l'école

Les parents d'élèves peuvent assister aux rencontres du CE, notamment pour lui faire part de leurs préoccupations. D'ailleurs, en début d'année, un parent nous a fait part de ses inquiétudes quant à la possibilité de transmission de la COVID-19 chez les élèves qui n'avaient pas à porter de couvre-visage. Les moments où ces élèves se trouvaient dans des locaux fermés avec des élèves d'autres bulles-classes l'inquiétaient plus particulièrement (au service de garde, par exemple). À la suite de son témoignage, le CE a envoyé un avis au directeur du centre de services scolaire pour lui exprimer sa préoccupation à ce sujet. Le directeur nous a répondu qu'il comprenait bien notre préoccupation, mais qu'il n'avait pas l'autorité d'imposer des mesures sanitaires plus strictes.

## **L'enseignement à distance**

L'enseignement à distance a marqué cette année scolaire. La direction et le personnel ont informé les membres du CE de l'évolution de la situation tout au long de l'année. Ils ont notamment expliqué l'horaire d'enseignement, composé de plages d'enseignement différentes d'un cycle à l'autre. Cela a permis aux frères et sœurs ayant deux ou trois ans de différence d'utiliser un seul ordinateur.

## **La première consultation des élèves**

Le CE a consulté les élèves pour la première fois en 2020-2021. Il a d'abord soumis des possibilités de sujets aux élèves afin de connaître celui qui les intéressait le plus. Les élèves ont choisi d'être consultés sur les activités spéciales organisées par l'école. Quelques semaines plus tard, des représentantes du CE et de l'OPP ont rencontré chaque classe pour sonder les élèves à ce sujet. Ils ont dit quelles activités ils préféreraient; c'est ainsi qu'ils ont choisi celles qui leur ont été proposées à la fin de cette année particulière.

## **L'avenir**

### **La collaboration entre le CE et l'OPP**

Le CE et l'OPP collaborent de plus en plus ensemble. Ils ont notamment organisé le rendez-vous des parents en collaboration. Ils auront bientôt l'occasion de collaborer à l'élaboration du prochain projet éducatif de l'école.

### **La ventilation des locaux**

D'après les premiers tests effectués par le centre de services scolaire en 2020-2021, la ventilation d'un local de l'école semblait problématique. Le CE étudiera les résultats des prochains tests et suivra la situation de près.

### **L'agrandissement de l'école**

L'augmentation de la clientèle de l'école a fait l'objet de discussions au cours des dernières années. Le gouvernement a annoncé, en juin dernier, que l'école fera l'objet d'un agrandissement. Si tout va comme prévu, dans deux ans, l'école comptera dix classes de plus. Le CE suivra ce projet; nous souhaitons que les locaux soient utilisés de manière optimale, notamment afin que l'école maintienne le nombre de cours d'éducation physique qu'elle offre à ses élèves.

### **Comité de parents utilisateurs du service de garde**

Le CE songe à créer un comité de parents utilisateurs du service de garde depuis quelques années, mais le contexte de la pandémie lui semble peu favorable. Si des parents souhaitaient mettre sur pied un tel comité, le CE les soutiendrait et leur offrirait sa collaboration.

Élaine Lajoie, présidente  
Août 2021

## Membres du conseil d'établissement 2020-2021

### Représentantes et représentants du personnel

Nom	Fonction
Louis-Charles Brisson	Responsable du service de garde
Caroline Côté, puis Catherine Lapointe	Enseignante
Jessica Dorval	Enseignante
Valérie Gauthier	Directrice
Maryse Lambert	Technicienne en éducation spécialisée Représentante du personnel de soutien
Jackie Mercier	Psychologue Représentante du personnel professionnel

### Représentantes et représentants des parents

Nom	Fonction supplémentaire
Élaine Lajoie	Présidente
Fabiano Liberati	Représentant substitut
Cindy Marcoux	
Marie-Christine Nolet	Représentante au comité de parents et vice-présidente
Camilo Perez	
Samuel Toledo	

### Représentante de la communauté

Nom	Fonction
Justine Dion-Routhier	

## Annexe 2

# Documents et décisions

Chaque année, le CE doit adopter, commenter ou approuver divers documents et décisions. Cette annexe dresse la liste des actions de ce type qu'il a effectuées en 2020-2021.

## Adoption

Le CE a notamment adopté :

- Ses règles de régie interne;
- Le budget de l'école et du service de garde pour l'année scolaire;
- Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école, le plan d'action pour contrer la violence et le sondage prévu à ce sujet;
- Les principes d'encadrement relatifs aux contributions financières exigées des parents;
- L'horaire d'ouverture du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022;
- Les critères de sélection de la direction de l'école;
- Les listes de matériel scolaire de chaque niveau pour l'année 2021-2022.

## Consultation

Le centre de services scolaire a consulté le conseil d'établissement à divers sujets. Le CE lui a fait part de ses commentaires lorsqu'il en avait.

- Le cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire;
- La liste des écoles et des centres et leur aire de desserte;
- Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021 2022, 2022 2023 et 2023 2024 et prévisions de clientèle;
- Les critères généraux de sélection d'une direction d'établissement de la commission scolaire.

## Approbation

Le CE a approuvé divers éléments en cours d'année scolaire.

- Les activités éducatives, sorties et activités spéciales prévues;
- La grille-matières pour 2020-2021, y compris les légers changements nécessaires pour instaurer deux périodes de récréation distinctes;
- La suspension des activités parascolaires;
- La suspension du service de traiteur pour 2021-2022;
- Les modalités de l'entrée progressive des élèves de maternelle en 2020-2021;
- Les règles de fonctionnement du service de garde.